



PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE

**ARRÊTÉ**

**portant désignation du commissaire du gouvernement  
du Groupement d'Intérêt Public (GIP)  
« Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération  
de Saint-Quentin-en-Yvelines »**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE  
PREFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**VU** la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, et notamment son chapitre II ;

**VU** le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

**VU** l'arrêté du Premier ministre du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2007-1645 du 3 octobre 2007 approuvant la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2011238-0003 du 26 août 2011 de prorogation du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2015026-0010 du 26 janvier 2015 portant renouvellement de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines » ;

**VU** la proposition de désignation du préfet des Yvelines en date du 8 avril 2015 ;

**SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

.../...

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Madame Noura KIHAL-FLEGEAU, Secrétaire générale adjointe de la préfecture des Yvelines, sous-préfète chargée de la politique de la ville, est désignée commissaire du gouvernement du Groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ».

**Article 2 :**

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 30 avril 2015

Signé : Pour le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et par délégation  
L'Adjoint au Préfet, Secrétaire Général pour les affaires régionales

Paul-Emmanuel GRIMONPREZ